



ALERTE !!!

Ecoles marseillaises fermées pour cause de grève du personnel municipal
Les directeurs n'ont pas à contacter en urgence les familles ce mercredi !
Le SNUDI FO intervient auprès du DASEN et donne ses consignes syndicales

Des directeurs.trices reçoivent des messages de la part des IEN ou des chefs cantinières depuis hier soir pour les alerter sur la fermeture de l'école ce jeudi 17 septembre, en raison de l'absence du personnel municipal gréviste. Ils sont invités à relayer le message en urgence auprès de tous les parents d'élèves.

Exemple de message transmis par un IEN :

*Madame la directrice, monsieur le directeur,
Je viens de recevoir la liste des écoles qui seront fermées en raison du mouvement de grève des personnels municipaux. Votre école en faisant partie, je vous demande de bien vouloir relayer le message ci-dessous auprès des familles par tous les moyens qui sont à votre disposition. La ville de Marseille relaiera également ce message au moyen d'affichages et d'un communiqué sur le site internet de la Ville.*

Message à relayer:

"Nous vous informons que suite à un mouvement social, l'ensemble des agents municipaux de votre école seront en grève. Par suite, le protocole sanitaire ne pouvant pas être respecté, l'école sera fermée pour la journée du 17 septembre".

*En vous remerciant pour votre diligence".
Très cordialement,*

Certains directeurs.trices découvrent ce message ce matin en ouvrant leur boîte mail, alors qu'ils ne sont pas en service. Certains hésitent donc à se rendre sur leur école afin de transmettre un message d'une importance capitale auprès des parents d'élèves alors qu'il n'a pas été relayé partout par leur supérieurs hiérarchiques (IEN et DASEN).

Le SNUDI FO 13 intervient auprès du DASEN

Le SNUDI FO interpelle le DASEN (extrait)

« Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous ne contesterons pas une décision prise pour des raisons sanitaires mais nous vous rappelons qu'il n'est pas du ressort des directeurs et directrices de relayer une information décidée par la municipalité. Il n'est pas acceptable que les directeurs et directrices soient « réquisitionner » ce mercredi, en dehors de leurs obligations de service, pour prévenir les familles de la fermeture de l'établissement, décidée par une municipalité qui n'a pu anticiper ce problème de fonctionnement.

Nous donnons comme consigne aux directeurs de ne pas se rendre sur leur lieu de travail ce jour et qu'ils ne peuvent avoir la responsabilité de s'assurer, de chez eux, que toutes les familles soient prévenues.

La mairie connaît les familles inscrites dans les écoles concernées et il est de leur responsabilité de les prévenir aujourd'hui.

Comme nous avons pu vous l'exposer jeudi dernier en audience, cette rentrée est chaotique et anxiogène pour tout le monde et cette situation supplémentaire ne peut être l'occasion de remettre en cause les droits et obligations des enseignants.

C'est pourquoi, nous nous étonnons du relais de cette demande par certains IEN et nous vous demandons donc en tant qu'employeur de faire respecter les rôles de chacun. Les municipalités ne peuvent faire acte d'ingérence dans le service des enseignants et particulièrement celui des directeurs.trices. »

Consignes du SNUDI FO 13

Sans attendre la réponse officielle du DASEN, le SNUDI FO intervient pour défendre les conditions de travail des équipes enseignantes et notamment des directeurs.trice.

Il n'est pas de la responsabilité des directeurs.trices de répondre à l'urgence d'une consigne municipale, qui plus est un jour non travaillé !

Les enseignants ne sont pas des fonctionnaires territoriaux, ils répondent aux injonctions de leurs supérieurs hiérarchiques (IEN et DASEN), dans la limite de leurs obligations réglementaires et de leurs missions.

C'est la mairie qui est responsable de cette situation et qui prend la décision de fermer une école. C'est donc à elle seule de contacter et prévenir les « usagers »

Comme annoncé au DASEN, le SNUDI FO 13 donne comme consigne syndicale de ne pas se rendre sur son lieu de travail ce jour et de ne pas relayer le message aux parents.

La Mairie assure qu'un affichage sera fait d'ici demain matin et qu'une communication sera envoyée via leur site internet. A cette heure, alors que le problème est connu des services municipaux depuis lundi soir, aucune communication n'est apparente sur le site de la Ville de Marseille !

Cas des enseignants dont l'école est fermée par la Mairie

La Mairie décide de fermer l'école pour des « raisons sanitaires » en raison du protocole qui s'applique dans les écoles.

Il est donc logique que personne ne puisse accéder à l'établissement pour ces raisons apparentes. Les collègues doivent donc se signaler à leur IEN pour savoir où ils doivent se rendre demain.

Rappel : un déplacement hors de son école de rattachement doit être couvert par un ordre de mission.

Le SNUDI FO 13 intervient auprès du DASEN pour connaître les modalités de protection du personnel et de l'organisation du service pour cette journée du jeudi 17 septembre.

Merci de nous faire remonter toutes les situations et contacter le syndicat en cas d'urgence

Franck : 07.62.54.13.13 - Laurence : 06.27.02.14.16 - Muriel : 06.86.93.58.32
contact@snudifo13.org



**PLUS QUE JAMAIS,
POUR VOUS PROTEGER**

SYNDIQUEZ-VOUS !!!

Bulletin d'adhésion de rentrée à télécharger >>ICI<<

Dans ce bulletin d'adhésion spécial de rentrée, vous ne paierez que les 4 derniers mois de l'année 2020 (septembre à décembre 2020) car nous fonctionnons par année civile.

En janvier 2021, vous recevrez votre reçu fiscal pour déduire 66% de la somme versée de vos impôts 2021 et vous pourrez alors renouveler votre cotisation pour l'année complète 2021.

SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

13 Rue de l'Académie 13001 Marseille

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

